

COMMUNE
Saint leger de montbrillais

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Membres en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 7

Date de convocation : 21/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Léger de Montbrillais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maire de Saint-Léger-de-Montbrillais.

Etaient présents : Mmes Mrs MALBRAND Guy, HUPON Sandra, FOUQUET Emmanuelle, GONCALVES DO REGO Marie-Line, FULNEAU Laurence, Nicolas DESHAYES, NAVEAU Marie.

Absents excusés : Mrs CHEVALIER Alain, BRENOT Alain, GUITET Damien et Mme DANCIN Clémence.

Mme Sandra HUPON a été élue secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion en date du 1 juillet 2026
- Annulation projet déplacement du poteau électrique
- Devis ventilateurs école
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUILLET 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, n'émet pas d'observation et approuve le procès-verbal du Conseil municipal en date du 1 juillet 2026.

DELIBERATION N° D2026/52

ANNULATION PROJET DEPLACEMENT DU POTEAU ELECTRIQUE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de déplacement d'un poteau électrique.

Après étude auprès des services de SRD, il semble qu'il serait plus intéressant de revoir le projet avec l'enfouissement des réseaux. Ainsi, le conseil est interrogé sur la pertinence de continuer ce projet ou l'annuler.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide l'annulation du projet de déplacement du poteau électrique.

DELIBERATION N° D2026/53

INSTALLATION VENTILATEURS ECOLE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installation de ventilateurs dans toutes les pièces de l'école.

Il est présenté 1 devis pour l'installation de 14 ventilateurs de plafond.

Il est indiqué que suite à l'annulation du projet de déplacement du poteau électrique, un virement de crédit sera effectué afin que les crédits nécessaires soient prévus au budget communal.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Adoptent le projet d'investissement à hauteur de 9 217.03 € TTC (Devis Julien Fournet) et chargent Madame le Maire de signer toutes les pièces nécessaires au dossier,

- Autorisent et chargent Madame le Maire de solliciter les subventions dont la commune peut bénéficier pour ce projet (activ', dispositif été 2026, ...).

Fait et délibéré les heures, jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Fait à Saint Léger de Montbrillais,

Le 27 juillet 2026.

Le maire, Marie-Line GONCALVES DO REGO



PROJET DE DELIBERATION

ARRONDISSEMENT
CHATELLERAULT

DEPARTEMENT
vIENNE

CANTON
LOUDUN

COMMUNE
Saint leger de montbrillais

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal en réunion du 27 JUILLET 2026

Délibération n°	Objet	Décision
D2026/52	ANNULATION PROJET DEPLACEMENT DU POTEAU ELECTRIQUE	<i>Approuvée</i>
D2026/53	INSTALLATION VENTILATEURS ECOLE	<i>Approuvée</i>